



**Association des Commerçants
Du Quartier Bruegel et des Marolles asbl**

**Vereniging van de Handelaars
van de Bruegelwijk en de Marollen vzw**

www.marolles.brussels

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

Bruxelles le 25 mars 2021

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle le jeudi 15 avril 2021 à 18h15.
Local de l'association : rue Haute, 75

Possibilités de présentiel réduites : prévenez de votre présence physique pour l'organisation des places et attendez confirmation avant de vous présenter au local!

Après l'approbation des documents officiels, nous essayerons de définir, ensemble, des modes de communications plus efficaces entre commerçants ainsi que les objectifs de cette année bien difficile.

La communication sur le net sera, probablement, notre moyen de contact commercial principal, la fréquentation « habituelle » de notre quartier ne reviendra pas vite et peut-être plus du tout...

L'association a, toujours et encore, absolument besoin d'étoffer ses groupes de travail et de soutenir, diversifier et dynamiser ses diverses actions!

Nous comptons sur votre présence, vos avis, vos projets!

Nous vous rappelons que seuls les membres effectifs (élus par l'assemblée, sur base d'un investissement personnel dans l'association ou d'une cotisation annuelle de minimum 240€ tvac - payée en 2019 ou 2020 ou d'un ordre permanent mensuel de 20€-) ont le droit de vote à l'assemblée.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. **Etat des membres effectifs présents et représentés.**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29-10-2020.**
3. **Rapport des activités pour l'année 2020.**
4. **Etat des comptes au 31 décembre 2020.**
5. **Approbation des comptes.**
6. **Décharge aux administrateurs.**
7. **Etat des membres : nomination et démission des membres effectifs.**
8. **Délégations à la gestion journalière.**
9. **Budget et Projets 2021, fixation des cotisations pour 20210.**
10. **Assemblée générale de l'Association du Quartier Bruegel et des Marolles.** Seuls les membres effectifs de cette association ont le droit de vote à l'assemblée, l'ordre du jour leur est joint.
11. **Divers :** n'hésitez pas à communiquer les points que vous souhaitez aborder.

Pour le conseil d'administration, le président : Deschuytere Michel

Siège social/ Hoofkantoor: rue Haute-Hoogstraat, 77 B1000 Bruxelles-Brussel. Tél: 02 511 33 74 fax: 02 511 26 44 Email: ascombrueg@outlook.com
N° entreprise: BE 0471 531 549 Banques: BE43 2100 6540 2001

*Sous les auspices de la Ville de Bruxelles et du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.
Onder begunstiging van de Stad Brussel en het Brusselse Hoofstedelijke Gewest.*



**Association des Commerçants
Du Quartier Bruegel et des Marolles asbl**

**Vereniging van de Handelaars
van de Bruegelwijk en de Marollen vzw**

www.marolles.brussels

Les commerçants-De handelaars.

Association des Commerçants du Quartier Bruegel et des Marolles.
Vereniging van de Handelaars van de Bruegel wijk en de Marollen.

A REMPLIR SI NECESSAIRE (à envoyer par email ascombrueg@outlook.com ou déposer rue Haute, 77)

Si vous voulez donner procuration ou êtes candidat membre effectif ()**

Je soussigné (Nom, prénom) :

Domicilié (adresse complète) rue : n°:

Code postal :

Commune :

Représentant le magasin (nom du magasin) :

Situé (adresse dans le quartier) rue : n°:

Dénomination sociale et forme juridique:

(Si nécessaire)

Assujetti (personne physique) :

N° TVA :

Adresse du siège social ou de l'assujetti

Rue : n°:

Code postal :

Commune :

Serait présent à l'assemblée générale annuelle (*)

Désigne monsieur, madame(*) :

Pour me représenter à l'assemblée générale du 15-04-2021. (*)

Date :

Signature autorisée :

Pose par la présente ma candidature comme membre effectif, comme administrateur, (*)

Lors de l'Assemblée Générale du 15-04-2021.

Date :

Signature autorisée :

(*) : Biffer la mention inutile.

Nederlandse tekst op aanvraag.

(**) Il est légalement nécessaire de transmettre le fichier d'adresse des membres effectifs mis à jour: soit nom, prénom et domicile pour les personnes physiques ou dénomination sociale, forme juridique et adresse du siège social pour les entreprises, les administrateurs sont des personnes physiques dont l'adresse de domicile et le numéro national doivent, également, être communiqués.

Siège social/ Hoofkantoor: rue Haute-Hoogstraat, 77 B1000 Bruxelles-Brussel. Tél: 02 511 33 74 fax: 02 511 26 44 Email: ascombrueg@outlook.com
N° entreprise: BE 0471 531 549 Banques: BE43 2100 6540 2001

*Sous les auspices de la Ville de Bruxelles et du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.
Onder begunstiging van de Stad Brussel en het Brusselse Hoofstedelijke Gewest.*